

Face à l'extrême droite, s'organiser, avancer, ne rien laisser passer.

« Le fond de l'air est... brun... » En ce début d'année 2018, les groupuscules identitaires se développent et n'hésitent plus à commettre des violences publiques. Dans le Sud et l'Est de la France, à Strasbourg, à Lyon, à Chambéry, à Aix en Provence et à Marseille, le groupe néofasciste, « Bastion social » fondé par des anciens du GUD et du groupe Edelweiss-Savoie ouvre des antennes dans les quartiers et organise des maraudes racistes réservées aux personnes « de race blanche et de souche européenne » (sic). A Chambéry le 20 octobre dernier, les spectateurs d'un concert antifasciste ont été passés à tabac par des membres de ce groupe. En ce printemps, les violences d'extrême droite sont en recrudescence. A Lyon, les militants du Bastion social ont attaqué la librairie anarchiste la plume noire, le local du PCF et celui de la CNT. A Paris en mars, le lycée autogéré a été attaqué par des militants du GUD, tandis qu'à Lille des étudiants ont également été agressés. A Montpellier où les nervis d'extrême droite ont été appelés par le doyen de la fac de droit occupée pour tabasser les étudiants occupant l'université!

Ces tentatives d'intimidation contre la jeunesse mobilisée nous rappellent l'importance d'une lutte antifasciste déterminée dans la période de crise que nous vivons.

Faire vivre le mouvement social, tisser des liens de solidarité, militer, s'organiser, se syndiquer sont des actes simples, que chacun peut poser pour construire et étoffer les résistances concrètes face à l'extrême droite et à ses idées. Enfin, pour s'armer intellectuellement, le site du réseau VISA (Vigilances Initiatives Syndicales Antifascistes), auquel participent des militants de L'École Émancipée, est une mine de renseignements utiles à consulter sans modération.

(<https://visa-isa.org/>)

Antoine VIGOT, Collège Rousseau, Darnétal.

www.ecoleemancipee.org

Toutes et tous ensemble, prendre le train des luttes !

50 ans après mai 68, qui fit trembler le pouvoir gaulliste, l'assurance de Macron et de ses soutiens semble un peu vaciller. Un parfum de printemps social embaume l'air du temps grâce aux nombreux secteurs qui font entendre leur voix.

Cheminot.e.s bien sûr, mais aussi les salarié.e.s de l'énergie, de Carrefour, de la Fonction publique, de la Poste, des EHPAD, retraité.e.s, professions judiciaires, étudiant.e.s...

Face à l'offensive globale de Macron et de son gouvernement contre le plus grand nombre et au profit d'une minorité qui a déjà tout, il y a urgence à résister, à ne rater aucune occasion de marquer notre solidarité avec les autres professions en lutte, mais aussi – et l'enjeu des prochaines semaines est bien là – de construire un mouvement d'ensemble face à une politique qui s'en prend à tous et toutes, en déclinant dans tous les secteurs une même logique.

Les suppressions de postes dans la Fonction publique font écho aux licenciements dans les entreprises ; le projet de recours massif aux contractuel-les renvoie à ce qui s'est passé à la Poste et dont on connaît les dérives ; l'autonomie renforcée des collèges et lycées rappelle l'inversion de la hiérarchie des normes dans le nouveau Code du travail ; le développement d'organismes marchands autour de l'école participe de la même logique que la privatisation du rail ; l'arbitraire scolaire prépare à l'arbitraire patronal ; la réforme du collège et celles en cours du lycée, du baccalauréat et de l'accès à l'enseignement supérieur renforcent l'école du tri social qui préfigure celui du monde du travail...

Aucune raison donc de ne pas se sentir solidaires les uns des autres. Aucune raison de rater le train des luttes. L'enjeu est immense. Macron cherche à rebattre les cartes pour renforcer davantage encore l'offensive libérale et le pouvoir du patronat.

Faisons tout afin de les rebattre à notre profit, celui du monde du travail et de l'intérêt collectif.

Faisons tout pour que la journée interprofessionnelle du jeudi 19 avril soit le début de la fin d'une politique injuste, régressive, qui dresse les un.e.s contre les autres, fait le lit de l'extrême-droite et a fait son temps !

Pascal ADAMS, Lycée Jacques Prévert, Pont-Audemer.

**POUR NOUS
CONTACTER**

LE HAVRE

veronique.ponvert@orange.fr
stephanie_moi1980@yahoo.fr

ROUEN

annedesj@orange.fr
pierre.berche@univ-rouen.fr

**PONT-AUDEMER
LOUVIERS**

pascal.adams@wanadoo.fr
philippe.thouement@wanadoo.fr

Mobilisation grandissante contre la sélection à l'entrée de l'université !

Comme nous ne cessons de le répéter depuis le mois de novembre, le feuilleton « Parcoursup » continue de défrayer la chronique. Mais aux difficultés techniques liées à la mise en œuvre de cette nouvelle plate-forme, particulièrement anxiogène pour les lycéen.ne.s, s'ajoute enfin une critique de fond du mécanisme de sélection qu'elle organise.

Aujourd'hui, la mobilisation dans les universités a pris une ampleur qu'il était difficile de prévoir il y a seulement quelques semaines, lorsque seules les universités Paul Valéry de Montpellier, Jean Jaurès de Toulouse, Paris 1 Panthéon Sorbonne étaient fortement impliquées. Il a fallu l'agression nocturne le 22 mars d'un amphi occupé de la fac de droit de l'université de Montpellier par une milice cagoulée encadrée par des enseignants et le doyen de la fac pour que des AG, des rassemblements et des blocages se développent dans presque toutes les universités. C'est un peu comme si une partie des étudiant.e.s et des personnels des universités s'était d'un seul coup retrouvée projetée dans le contexte politique de l'après-68 où certain.e.s défendent une université ouverte lorsque d'autres protègent, y compris par la violence, un ordre social élitiste et réactionnaire.

Cette prise de conscience politique d'une partie de la jeunesse étudiante permet également aux enseignant.e.s et au personnel des universités de faire entendre leur critique du processus de sélection mis en œuvre avec la loi « Orientation et Réussite des Etudiants ». Plus personne ne nie aujourd'hui que cette loi a d'abord comme objectif d'organiser la libre concurrence entre universités et grandes écoles qui « choisiront » leurs étudiant.e.s, tout en dissuadant les jeunes de familles modestes de s'engager dans des études supérieures.

Il reste à gagner une rapide extension de la mobilisation à toutes les universités et le passage d'un accord de principe à une participation au mouvement pour une bonne partie des collègues et des étudiant.e.s afin de réussir à mettre en échec le gouvernement.

Pierre-Emmanuel BERCHE, SNESUP, Université de Rouen.

Plainte de la Justice

Partout en France, les professions judiciaires se sont coalisées depuis le 21 mars pour dénoncer un nouveau tour de vis appelé « réforme » qui éloigne davantage les citoyen.ne.s les plus fragiles et les plus modestes de l'accès à une justice égale pour toutes et tous.

Les blessures provoquées par Rachida Dati ne sont pas encore cicatrisées qu'une nouvelle vague de suppressions de lieux de justice et de dialogues est lancée à marche forcée : les TGI (Tribunal de Grande Instance) seront concentrés dans quelques préfectures, les autres deviendront des coquilles vides avec des « agents médiateurs » qui accompagneront les justiciables lors de requêtes informatiques.

Ces guichets numériques remplaceront le contact humain et direct, sauf si les sommes en jeu dépassent un seuil donné.

Comment s'y retrouveront et comment pourront y accéder les gens malades, âgés, défavorisés, éloignés ?

Les juges d'application des peines laisseront leur place à des algorithmes...

Les affaires de contentieux médical, social, familial... ne seront validées qu'en fonction de la probabilité établie par calculateur d'aboutir à un verdict positif.

Des sous-cours d'assises siégeront sans collégialité des juges et sans jurés.

La visioconférence sera le régime habituel. Il y aura perte de l'oralité, de transparence publique en cours de procès : la décision préalable se fera sur dossier, le « procès » servira à entériner la décision du juge.

La « budgétisation informatique » en hausse est destinée à masquer la triste situation d'une justice où le tout répressif a conduit à un épuisement des professionnels en situation de sous-effectif catastrophique.

C'est l'un des piliers de la Démocratie qui est menacé sous prétexte d'efficacité.

Xavier LEMARCIS, Le Havre.

L'école maternelle est dans le viseur : soyons vigilant.e.s!!!

Les 27 et 28 mars derniers se tenaient les Assises de la maternelle dont la préparation a été confiée à Boris Cyrulnik, neuro-psychiatre. L'objectif de ces 2 jours de conférences et témoignages : faire de l'école maternelle une véritable « école du langage et de l'épanouissement ». Vaste programme. Il ressort de ces Assises de nombreuses pistes de réflexion qui doivent nous questionner. E. Macron annonce dès l'ouverture la scolarisation obligatoire dès l'âge de 3 ans. Quel scoop! Près de 97% des enfants de 3 ans sont scolarisés actuellement. Pas un mot sur la qualité de cette scolarisation, sur la scolarisation des enfants de 2 ans, sur la participation des communes aux frais de scolarité qui concernait jusque là les écoles élémentaires (obligation scolaire à 6 ans) dans le cadre de la loi Debré (1959). Tous les participants semblent s'accorder sur le fait que les effectifs par classe sont trop importants, notamment si on veut mettre l'accent sur le langage. Pas un mot sur les moyens. Pourtant, la maternelle est, aujourd'hui, une variable d'ajustement pour financer les dédoublements en éducation prioritaire. Un rapport de France Stratégie, un service rattaché au Premier ministre, publié mi-mars propose de faire évoluer la maternelle française vers un système intégré d'accueil des jeunes enfants jusqu'à la scolarisation obligatoire, de confier la responsabilité de l'accueil de tous les enfants de moins de 6 ans à un ministère unique chargé de l'éducation et de l'enfance... Que faut-il comprendre? Quels seront les adultes dans ces structures? Qui financera?

Alors oui, faisons un état des lieux de notre école maternelle pour améliorer les conditions d'accueil : exigeons moins d'élèves par classe, des locaux adaptés, une formation spécifique pour les enseignants... Ne nous laissons pas confisquer ce débat!

Christelle TALBOT, Ecole maternelle Gauthier, Le Havre.